

( 1 )

(N<sup>o</sup> 246.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 23 MAI 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Adolphe-Louis-Justin De Pymont, brigadier au 2<sup>me</sup> régiment de chasseurs à cheval.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 43 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le sieur De Pymont est né à Bruxelles, le 10 décembre 1815, d'une mère belge et d'un père étranger, ingénieur-géographe militaire au service des Pays-Bas. Des pièces jointes au dossier, il conste qu'il appartient à une famille très-respectable de Belgique; qu'après avoir fait ses études à Mons, il servit six ans aux Indes dans le grade de sous-officier d'infanterie, au service des Pays-Bas; qu'il revint se fixer en Belgique, le 28 février 1842; qu'il a travaillé successivement comme commis aux écritures au Gouvernement provincial du Hainaut et chez différentes personnes qui lui ont accordé des attestations de probité et de bonne conduite, enfin il s'est engagé volontairement pour un terme de huit ans, le 28 juillet 1847, au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval où il sert en ce moment encore avec le grade de brigadier.

Les autorités le reconnaissent unanimement digne de la faveur qu'il sollicite.

Il déclare être prêt à acquitter le montant des droits d'enregistrement auxquels sa naturalisation sera soumise.

Cette demande a été prise en considération à la Chambre des Représentants, par 53 suffrages contre 28.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.